

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 Décembre 2017

Formation professionnelle :
Nous devons mettre l'orientation et l'accompagnement au cœur de la réforme !

Dans un contexte de négociations entre partenaires sociaux sur la réforme de la formation professionnelle, la Fondation Travailler autrement formule douze recommandations destinées à revisiter la conception, le financement et la façon dont sont prescrites les actions de formation. La pertinence de l'orientation et la qualité de l'accompagnement doivent être placées au cœur de la réforme insiste la Fondation Travailler autrement dans un document intitulé « *Contribution à la réforme professionnelle : nous devons mettre l'orientation et l'accompagnement au cœur de la réforme !* ».

Le constat est largement partagé : les actifs non qualifiés, les plus pénalisés par le chômage, bénéficient le moins des dispositifs existants de formation. Le premier enjeu de toute réforme consiste donc à amener davantage de demandeurs d'emploi vers la formation. Mais il est essentiel également d'accompagner plus d'actifs dans leur parcours professionnel par le développement de leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle afin de maintenir leur employabilité, en répondant aussi davantage aux besoins des entreprises.

Pour qu'elle réussisse, la réforme annoncée ne pourra faire l'économie d'un travail approfondi d'anticipation sectorielle et territoriale des mutations de l'économie française et de leurs conséquences sur l'évolution des métiers alerte la Fondation Travailler autrement. Parmi ses recommandations figure l'élaboration d'un outil national d'aide au diagnostic et d'un référentiel pour construire des plans territoriaux d'actions destinés à faciliter le travail d'orientation et d'accompagnement. Tous les acteurs des politiques d'emploi et de la formation doivent pour cela être mobilisés, plaide la Fondation. L'accessibilité et la transparence des informations doivent aussi être renforcées.

La Fondation Travailler autrement propose, par ailleurs, de renforcer les droits à la formation attachés à chacun en orientant, vers le compte personnel de formation dont les modalités de fonctionnement doivent être simplifiées, une partie des financements mutualisés aujourd'hui consacrés à d'autres dispositifs. Enfin, alors que le concept de conseil en évolution professionnelle n'a pas atteint ses objectifs, la mobilisation de ses droits par chaque actif pourrait prendre la forme d'un accompagnement plus ou moins intense confié à des opérateurs d'accompagnement publics et privés labellisés recommande la Fondation.

« L'orientation et l'accompagnement sont les conditions sine qua non d'une réforme de la formation professionnelle réussie. Nous devons en faire une priorité et revisiter de fond en comble notre façon de faire. Il en va de la transformation de notre modèle social et de son efficacité », commente Patrick Levy Waitz, Président de la Fondation Travailler autrement.

Les propositions de la fondation Travailler autrement ont reçu le soutien de :

Xavier Bertrand, Président de la Région des Hauts-de-France
Christophe Bouillon, Député de Seine Maritime, Groupe Nouvelle Gauche
Gilles de la Barre, Président de Solidarités Nouvelles face au chômage
Gérard Cherpion, Député des Vosges, Groupe Les Républicains
Michel Clezio, Président du Syndicat national des organismes de formation
Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Véronique Descacq, Secrétaire Générale Adjointe de la CFDT
Bruno Dupuis, Senior Advisor Alixio
Myriam El Khomri, Ancienne Ministre du travail, Conseillère de Paris

Sophie Errante, Députée de Loire-Atlantique, Groupe La République en marche
Gilles Gateau, Directeur des Ressources Humaines d'Air France
Bernard Gazier, Economiste français, membre de l'Institut universitaire de France et enseignant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Pascale Gérard : Ancienne Vice-présidente de la Formation professionnelle PACA
Laurent Grandguillaume, Vice-Président de la Fondation Travailler autrement, Président de Territoires Zéro Chômeur de longue durée
Dominique Huard, Directeur de pôle - Mulhouse Alsace Agglomération
David Lacombed, Président de la Villa Numéris
Patrick Levy-Waitz, Président de la Fondation Travailler autrement
Bertrand Martinot, Ancien Délégué Général à l'emploi et à la formation professionnelle de 2008 à 2012, et ancien Conseiller de Nicolas Sarkozy, DGA de la Région Ile de France
François Nogué, Directeur Ressources Humaines du Groupe AREVA
Emmanuelle Pérès, Déléguée générale de la Fédération de la formation Professionnelle
Jean-François Pilliard, Membre du CESE, Ancien Vice-Président du Medef
Christine Pires Beaune, Députée du Puy-de-Dôme, Groupe Nouvelle Gauche
Pierre Romain, Ancien conseiller travail, emploi, dialogue social au cabinet de Manuel Valls et de Bernard Cazeneuve
Jean-Christophe Sciberras, Ancien Président de l'ANDRH, Directeur des relations sociales du Groupe Solvay
Michel de Virville, Vice-Président de Territoires Zéro Chômeur longue durée

Annexe :

Les douze propositions de la Fondation Travailler autrement

1. Augmenter l'effort de formation des demandeurs d'emploi et consacrer une part de cet effort financier à l'évolution de la manière de concevoir, de financer et de prescrire les actions de formation ;
2. Approfondir le mouvement de modularisation et de flexibilité des offres de formations ;
3. Privilégier une approche décloisonnée de la formation qui associe le plus largement possible mise en situation professionnelle, accompagnement pendant le parcours de formation et qui privilégie l'accès à des ressources pédagogiques sur mesure ;
4. Mettre en place un observatoire territorial des métiers pour analyser de manière dynamique et géolocalisée les besoins des entreprises ;
5. Faire du chantier de restructurations des branches un levier pour consolider le rôle d'anticipation des branches, dont les pratiques dans ce domaine sont très hétérogènes ;
6. Décliner territorialement l'anticipation des mutations économiques ;
7. Renforcer la transparence du marché du travail en publiant les débouchés vers l'emploi des actions de formation initiale et continue ;
8. Partager l'ensemble des informations relatives à l'évolution des métiers et aux débouchés vers l'emploi des formations avec l'ensemble des actifs ;
9. Renforcer les droits à la formation attachés à chacun en orientant vers le compte personnel de formation une partie des financements mutualisés aujourd'hui consacrés à d'autres dispositifs à l'efficacité contestable ;

10. Simplifier les modalités de fonctionnement du compte personnel de formation et rendre le système plus souple, en faisant évoluer la mécanique très lourde des listes des formations éligibles CPF ;
11. Placer l'orientation et l'accompagnement au cœur de la réforme pour permettre à tous d'être en mesure de mobiliser ses droits ;
12. Créer une agence nationale de transition professionnelle

Contact Presse :

Fondation Travailler autrement - Florence Depret

Tel : +33 6 08 32 86 60

Taddeo - Laurence Tovi

Tel : +33 6 34 78 36 32